

## ANNEXE 14 : RECAPITULATIFS DECLARATIONS DE TRAVAUX

### Récapitulatif - Déclarations et Récépissés

Type de déclaration :	DT	N° de consultation du GU :	2021030100879P5F	Date de consultation du GU :	01/03/2021	Date d'édition du récapitulatif :	26/03/2021
Référence Protys :	2109011386.210901DT05		Description du chantier :		Date de début du chantier :		
Numéro d'affaire :	03		Etudes projet photovoltaïque de Baudres		15/03/2021		
Emplacement :	36110 BAUDRES (UNU)				Durée du chantier :		
					500		
					Date de fin du chantier (calculée) :		
					28/07/2022		

(1)	Réseau	Exploitant	Catégorie d'ouvrage S/NSFS/NS	Téléphone en cas de dommages	Date de déclaration - Date de relance	Date de réception du récépissé	Nature de la réponse	Autres éléments
<input checked="" type="checkbox"/>		DEPARTEMENT DE L'INDRE CHEZ SOGELINK 69134 DARDILLY CEDEX	NS	0254034700	01/03/2021	Récépissé 02/03/2021	C	Téléphone : +33254034700
<input checked="" type="checkbox"/>		ORANGE - N2 CENTRE VAL DE LOIRE 69134 DARDILLY CEDEX	NS	0810300111	01/03/2021	Récépissé 08/03/2021	C	Plan(s) joint(s) avec récépissé Téléphone : +33228563535
<input checked="" type="checkbox"/>		ENEDIS-DRcen-CENTRE 27091 EVREUX CEDEX 9	S	0176614701	01/03/2021	Récépissé 01/03/2021	C	Plan(s) joint(s) avec récépissé Contact : BREUIL SANDY Téléphone : +33238803680
<input checked="" type="checkbox"/>		SYNDICAT DES EAUX DU BOISCHAUT NORD CHEZ SOGELINK 69134 DARDILLY CEDEX Fax : +33420104077	NS	0608257152	01/03/2021	Récépissé 01/03/2021	C	Téléphone : +33426727706
<input type="checkbox"/>								
<input type="checkbox"/>								
<input type="checkbox"/>								

PROTYS.fr

RecapDec\_ProtysV6\_1.09

(1) Case vide = Décochage manuel lors de l'envoi





## Récapitulatif - Déclarations et Récépissés

Type de déclaration : **DT**    N° de consultation du GU : **2021030100837PHA**    Date de consultation :

Référence Protys : 2109011386.210901DT03    Description du chantier : Etudes projet photovoltaïque

Numéro d'affaire : 02

Emplacement : 36110 BAUDRES (UNU)




(1)	Réseau	Exploitant	Catégorie d'ouvrage S/NSFS/NS	Téléphone en cas de dommages	Date de déclaration - Date de réception
<input checked="" type="checkbox"/>		DEPARTEMENT DE L'INDRE CHEZ SOGELINK 69134 DARDILLY CEDEX	NS	0254034700	01/03/
<input checked="" type="checkbox"/>		ORANGE - N2 CENTRE VAL DE LOIRE 69134 DARDILLY CEDEX	NS	0810300111	01/03/
<input checked="" type="checkbox"/>		ENEDIS-DRCEN-CENTRE 27091 EVREUX CEDEX 9	S	0176614701	01/03/
<input checked="" type="checkbox"/>		SYNDICAT DES EAUX DU BOISCHAUT NORD CHEZ SOGELINK 69134 DARDILLY CEDEX Fax : +33420104077	NS	0608257152	01/03/
<input type="checkbox"/>					
<input type="checkbox"/>					
<input type="checkbox"/>					



(1) Case vide = Décochage manuel lors de l'envoi

**Récapitulatif - Déclarations et Récépissés**

Type de déclaration :	DT	N° de consultation du GU :	2021030100812PGB	Date de consultation :	
Référence Protys :	2109011386.210901DT01		Description du chantier :		
Numéro d'affaire :	01		Etudes projet photovoltaïque		
Emplacement :	36110 BAUDRES (UNU)				

(1)	Réseau	Exploitant	Catégorie d'ouvrage S/NSFS/NS	Téléphone en cas de dommages	Date de déclaration - Date de réception
<input checked="" type="checkbox"/>		DEPARTEMENT DE L'INDRE CHEZ SOGELINK 69134 DARDILLY CEDEX	NS	0254034700	01/03/
<input checked="" type="checkbox"/>		ENEDIS-DRCE-CENTRE 27091 EVREUX CEDEX 9	S	0176614701	01/03/
<input checked="" type="checkbox"/>		SYNDICAT DES EAUX DU BOISCHAUT NORD CHEZ SOGELINK 69134 DARDILLY CEDEX Fax : +33420104077	NS	0608257152	01/03/
<input type="checkbox"/>					
<input type="checkbox"/>					
<input type="checkbox"/>					
<input type="checkbox"/>					



(1) Case vide = Décochage manuel lors de l'envoi

# ANNEXE 15 : RECEPISSES DE DT DE DICT

## Zone 1 ENEDIS



**Récépissé de DT  
Récépissé de DICT**  
Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement  
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail  
(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)



N° 14435\*04

### Destinataire

- Récépissé de DT  
 Récépissé de DICT  
 Récépissé de DT/DICT  
conjointe

Dénomination : KALLICEO  
Complément / Service : 10 Parc Club du Milénaire  
Numéro / Voie : 1025 avenue Henri Becquerel  
Code postal / Commune : 34000 MONTPELLIER  
Pays : France

N° consultation du téléservice : 2021030100812PGB  
Référence de l'exploitant : 2109011386.210902RDT03  
N° d'affaire du déclarant : 01  
Personne à contacter (déclarant) :  
Date de réception de la déclaration : 01/03/2021  
Commune principale des travaux : 36110 BAUDRES  
Adresse des travaux prévus :

**Coordonnées de l'exploitant :**  
Raison sociale : ENEDIS-DRCEM-CENTRE  
Personne à contacter : COCU ALEXIS  
Numéro / Voie : Chemin de l'allée  
Lieu-dit / BP :  
Code Postal / Commune : 45146 ST JEAN DE LA RUEILLE C  
Tél. : +33238803680 Fax :

### Éléments généraux de réponse

- Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :  
 Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : \_\_\_\_\_ m  
 Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : EL (voir liste des catégories au verso)

### Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois : \_\_\_\_\_  
 Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.  
Veuillez contacter notre représentant : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_  
NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informons.

### Emplacement de nos réseaux / ouvrages

Plans joints : Références : Plans joints Echelle : \_\_\_\_\_ Date d'édition : \_\_\_\_\_ Sensible :  Prof. régl. mini : 65 cm Matériau réseau : \_\_\_\_\_  
NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.  
 Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage :  Date retenue d'un commun accord : \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_  
ou  Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : \_\_\_\_\_)  
 Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.  
 (cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) ;  
 Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement ;  
(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint. (2) pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

### Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur [www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr](http://www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr)  
Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :  
**Des branchements sans affleurants et/ou aéro souterrain sont susceptibles d'être dans l'emprise des travaux déclarés.**  
Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : Chapitre 3.1, 6.1 et 6.2 du guide (Fascicule 2)  
Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, indiquez si la mise hors tension est :  possible  impossible  
Mesures de sécurité à mettre en œuvre : **Vous devez avant le début des travaux évaluer les distances d'approche aux réseaux, le cas échéant vous reporter aux recommandations techniques d'Enedis ci-jointe.**  
Dispositifs importants pour la sécurité :

### Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0176614701  
Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : SDIS de l'Indre 0254252100

### Responsable du dossier

Nom : COCU ALEXIS  
Désignation du service : DT DICT DR CENTRE  
Tél. : \_\_\_\_\_

### Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom : COCU ALEXIS  
Signature : \_\_\_\_\_  
Date : 01/03/2021 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 3

Le formulaire n° 79-17 du 6 janvier 1978 modifié relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantissant un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire. (RCP\_V8.1.0.0)  
PROTYS.fr | 2109011386.210902RDT03 - BAUDRES 36110 - 2021030100812PGB | 1/9



L'ELECTRICITE EN RESEAU

## TRAVAUX A PROXIMITE DE LIGNES CANALISATIONS ET OUVRAGES ELECTRIQUES RECOMMANDATIONS TECHNIQUES ET DE SECURITE

### Conditions pour déterminer si les travaux sont situés à proximité d'ouvrages Electriques

- Pour Enedis, les travaux sont considérés à proximité d'ouvrages électriques lorsque :
- ils sont situés à moins de 3 mètres de lignes électriques aériennes de tension inférieure à 50 000 volts ;
  - ils sont situés à moins de 1,5 mètre de lignes électriques souterraines, quelle que soit la tension.

### ATTENTION

- Pour la détermination des distances entre les "travaux" et l'ouvrage électrique, il doit être tenu compte :
- des mouvements, déplacements, balancements, fouettements (notamment en cas de rupture éventuelle d'un organe) ;
  - des engins ou de chutes possibles des engins utilisés pour les travaux ;
  - des mouvements, mêmes accidentels, des charges manipulées et de leur encombrement ;
  - des mouvements, déplacements et balancements des câbles de lignes aériennes.

### Principes de prévention des travaux à proximité d'ouvrages électriques

Si les travaux sont situés à proximité d'ouvrages électriques, comme précisé ci-dessus, vous devez respecter les prescriptions des articles R 4534-107 à R 4534-130 du code du travail.

1- Compte tenu qu'Enedis est placé dans l'obligation impérieuse de limiter les mises hors tension aux cas indispensables pour assurer la continuité de l'alimentation électrique, compte tenu également du nombre important de travaux effectués à proximité des ouvrages électriques et de leur durée, votre chantier pourra se dérouler en présence de câbles sous tension. Dans ce cas, **en accord avec le chargé d'exploitation avant le début des travaux**, vous mettrez en œuvre l'une ou plusieurs des mesures de sécurité suivantes :

- avoir dégagé l'ouvrage exclusivement par sondage manuel ;
- avoir balisé la canalisation souterraine et fait surveiller le personnel par une personne compétente ;
- avoir balisé les emplacements à occuper, les itinéraires à suivre pour les engins de terrassement, de transport, de levage ou de manutention ;
- avoir délimité matériellement la zone de travail dans tous les plans par une signalisation très visible et fait surveiller le personnel par une personne compétente ;
- avoir placé des obstacles efficaces pour mettre l'installation hors d'atteinte ;
- avoir fait procéder à une isolation efficace des parties sous tension par le chargé d'exploitation ou par une entreprise qualifiée en accord avec le chargé d'exploitation ;
- avoir protégé contre le rayonnement solaire les réseaux souterrains mis à l'air libre et faire en sorte de ne pas les déplacer, ni de marcher dessus ;
- appliquer des prescriptions spécifiques données par le chargé d'exploitation.

2- Si toutefois après échange avec l'Exploitant vos travaux sont incompatibles avec le maintien sous tension des réseaux, nous procéderons à une étude complémentaire et éventuellement à la mise en œuvre de la solution trouvée (sous réserve que cela n'impacte pas le réseau et les clients). Vous devrez par ailleurs avoir obtenu du chargé d'exploitation un Certificat pour Tiers pour l'ouvrage concerné avant de débiter vos travaux.

**En cas de dommages aux ouvrages appelez le 01 76 61 47 01 et uniquement dans ce cas  
NE JAMAIS APPROCHER UN OUVRAGE ENDOMMAGE**

PROTYS.fr | 2109011386.210902RDT03 - BAUDRES 36110 - 2021030100812PGB | 2/9

Recommandation par rapport aux distances d'approche

Pour des raisons impérieuses de sécurité liées à la continuité de service la mise hors tension conformément à la réglementation n'est pas souhaitable.

Merci de vous référer au(x) plan(s) de masse pour identifier les réseaux en présence afin d'adapter la mise en œuvre de vos travaux par rapport aux distances d'approche et suivant les recommandations ci-dessous.

⚠ Mesures de sécurité à mettre en œuvre ⚠

Nature	Niveau de tension	Symbologie	Recommandation
Souterrain	HTA		Certains de nos ouvrages souterrains ne sont pas alertés par un grillage avertisseur qui ne saurait constituer à lui seul un facteur d'alerte de proximité. Vous devrez approcher l'ouvrage exclusivement par sondage manuel sans le toucher.
	BT		
Aérien	BT Nu		Nous devons procéder à une protection du réseau basse tension, nous vous ferons parvenir un devis et les délais de mise en œuvre.
	BT Torsadé		Vous devez veiller à ne pas toucher les canalisations aériennes isolées qui sont dans l'emprise de votre chantier.
	HTA Nu HTA Torsadé		Votre chantier ne peut pas se dérouler dans les conditions que vous aviez envisagées, les distances indiquées dans votre déclaration ne sont pas compatibles avec la sécurité des intervenants.

### La légende des plans d'ensemble Enedis

**Postes électriques**

- Poste Source
- Distribution Publique
- Client HTA
- Client HTA - Production
- DP - Client HTA
- DP - Client HTA - Production
- Production
- Répartition
- Transformation HTA/HTA

**Appareils de coupure aériens**

- IACM - interrupteur non télécommandé
- IAT - interrupteur télécommandé
- IAC - interrupteur, Ouverture en creux de tension
- Disjoncteur
- Sectionneur
- Parafoudre

**Jonctions et connexions**

- Capuchon BT souterrain
- Capuchon BT aérien
- Remontées aéro-souterraines

### Lire et comprendre un plan Enedis

Ce document présente les principaux éléments constituant les ouvrages électriques exploités.

Il vous donnera des éléments de lecture des plans d'ensemble des réseaux aériens et souterrains, ainsi que ceux des plans de détails 1/200<sup>e</sup> : localisation et représentation des réseaux et branchements, leurs classes de précision.

La bonne compréhension de tous ces éléments de représentation doit contribuer à la meilleure localisation des ouvrages Enedis sur le terrain et ainsi éradiquer le risque d'endommagement et d'électrification des exécutants.

Version hors DR Paris

Version : Novembre 2019  
Document d'annexe en "tablette" recto verso, action "retourner sur les bords courts"

### La légende des plans d'ensemble Enedis

**Postes électriques**

- Poste Source
- Distribution Publique
- Client HTA
- Client HTA - Production
- DP - Client HTA
- DP - Client HTA - Production
- Production
- Répartition
- Transformation HTA/HTA

**Appareils de coupure aériens**

- IACM - interrupteur non télécommandé
- IAT - interrupteur télécommandé
- IAC - interrupteur, Ouverture en creux de tension
- Disjoncteur
- Sectionneur
- Parafoudre

**Jonctions et connexions**

- Capuchon BT souterrain
- Capuchon BT aérien
- Remontées aéro-souterraines

### Les réseaux

BT en exploitation	HTA en exploitation	HTA hors exploitation
Aérien	Aérien	Aérien
Torsadé	Torsadé	Torsadé
Souterrain	Souterrain	Souterrain
	Galérie	Galérie

### L'échelle de représentation

Echelle	Sur plan	Sur terrain
1/200 <sup>e</sup>	1 cm	2 m
1/2000 <sup>e</sup>	1 cm	20 m
1/10000 <sup>e</sup>	1 cm	100 m

L'impression est susceptible de modifier l'échelle des plans. Il faut veiller à imprimer en « taille réelle ».

Sur les plans de détail (1/200<sup>e</sup>) imprimés à l'échelle, 1 cm papier équivaut à 2 m sur le terrain.

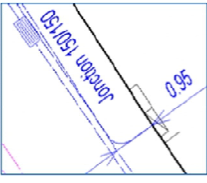
**Attention !**  
Il est impératif de vérifier l'échelle du plan remis grâce à l'échelle graduée indiquée sous la carte.

SA à direction et à conseil de surveillance  
Capital de 270 037 000 € - R. C. S. de Nanterre 444 608 442  
Enedis est certifié ISO 14001 pour l'environnement.

Enedis - Tour Enedis - 34 place des Cordeliers  
92079 Paris La Défense Cedex

**ENEDIS**  
L'ELECTRICITE EN RESEAU

**Les cotations des plans de détails**



Les **cotations** sont utilisées pour repérer au sol la position des câbles en indiquant la distance entre les canalisations et des repères (mobilier urbain ou façades d'immeubles) visibles, fixes, et durables sur le terrain.

Certaines cotations sont dites « forcées », la distance notée est différente de celle mesurée sur le plan, c'est la **distance notée qui est à prendre en compte**.

Sur les fonds de plan image, les mesures sont à prendre sur les éléments représentant les objets les plus proches du sol (trottoir, avaloir...)

Lorsque l'image n'est pas exploitable, un fond de plan vecteur peut être superposé à l'image.

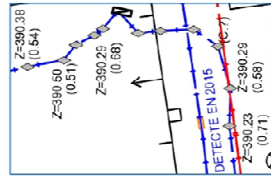
**La profondeur / L'altimétrie**

L'**altimétrie** est indiquée sur les plans par « Z = ... » et représente l'altitude par rapport au niveau de la mer (IGN 1969).

La **profondeur** est renseignée entre parenthèses.



Le niveau du sol a pu évoluer dans le temps, il est possible que les ouvrages Enedis soient situés à une **profondeur différente** que celle indiquée sur les plans.



**Affleurants et objets principaux**

HTA	BT
<ul style="list-style-type: none"> <li>Déviator gauche</li> <li>Déviator droite</li> <li>Bout perdu</li> <li>Remontée aérienne</li> <li>Nœud type HTA</li> <li>Jonction</li> <li>Arrière électrique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Déviator gauche</li> <li>Déviator droite</li> <li>Bout perdu</li> <li>Remontée aérienne</li> <li>Nœud type BT</li> <li>Jonction</li> <li>Arrière électrique</li> <li>Coffret REM BT</li> <li>Coffret électrique</li> <li>EST (Boîte sous trottoir)</li> <li>Mez à la terre BT</li> </ul>

Fond de plan vecteur	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Bâtiment</li> <li>Air</li> <li>Entrée souterrain</li> <li>Entrée sortant</li> <li>Avaleur simple</li> <li>Avaleur variable</li> <li>Galle d'avaloir</li> <li>Plaque d'égout</li> <li>Plaque PTT simple</li> <li>Plaque PTT double</li> <li>Abais</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Berçage trottoir</li> <li>Limite chaussée</li> <li>Entrée sortant</li> <li>Avaleur simple</li> <li>Avaleur variable</li> <li>Galle d'avaloir</li> <li>Plaque d'égout</li> <li>Plaque PTT simple</li> <li>Plaque PTT double</li> <li>Abais</li> </ul>



**La légende des plans de détail Enedis**

**Ouvrages et classes de précision**

	HTA	BT	Branchement
<b>Classe A</b> Incertitude maximale est inférieure ou égale à 0,50 m	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réseau HTA classe A</li> <li>Réseau HTA classe A inf</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réseau BT classe A</li> <li>Réseau BT classe A inf</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Branchement BT classe A</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réseau HTA classe B</li> <li>Réseau HTA classe B inf</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réseau BT classe B</li> <li>Réseau BT classe B inf</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Branchement BT classe B</li> </ul>
<b>Classe B</b> Incertitude maximale est supérieure à 0,50 m et inférieure à 1,50 m (1 m pour les branchements)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réseau HTA classe C</li> <li>Réseau HTA classe C inf</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réseau BT classe C</li> <li>Réseau BT classe C inf</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Branchement BT classe C</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tracé incertain</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tracé incertain</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tracé incertain</li> </ul>
<b>Réseau abandonné</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réseau HTA Aban</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réseau BT Aban</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Branchement Aban</li> </ul>

**Fourreaux et protections**

- Fourreau plein HTA
- Fourreau plein BT
- Fourreau vido
- Fourreau

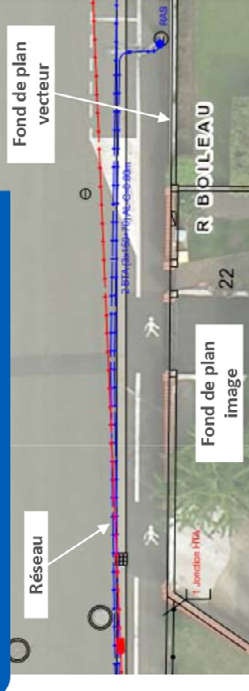
Dans un rayon de 5m autour des postes de transformation HTA/BT, la détection non intrusive des réseaux électriques ne permet pas d'atteindre la classe A du fait de la trop grande densité de réseaux

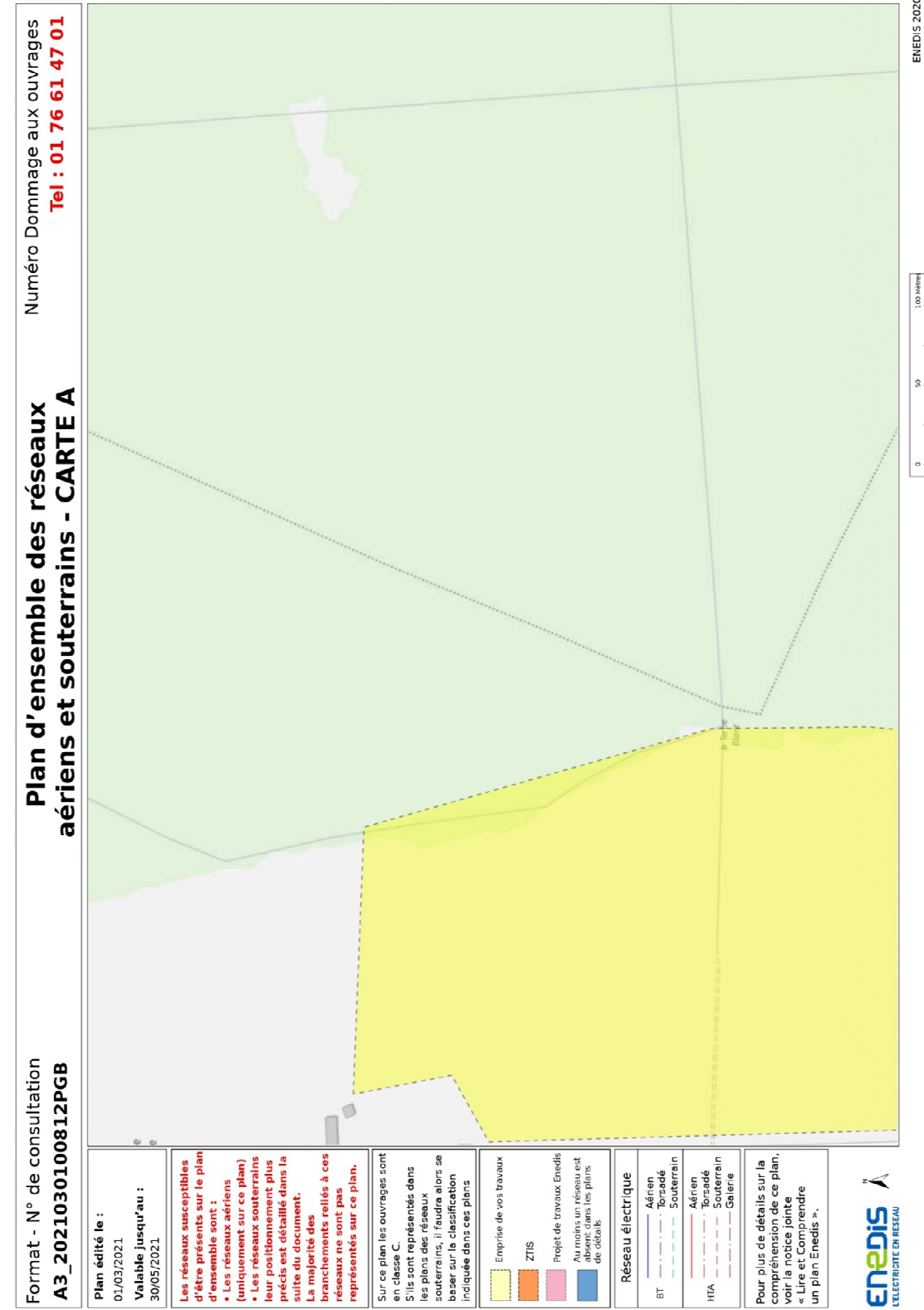
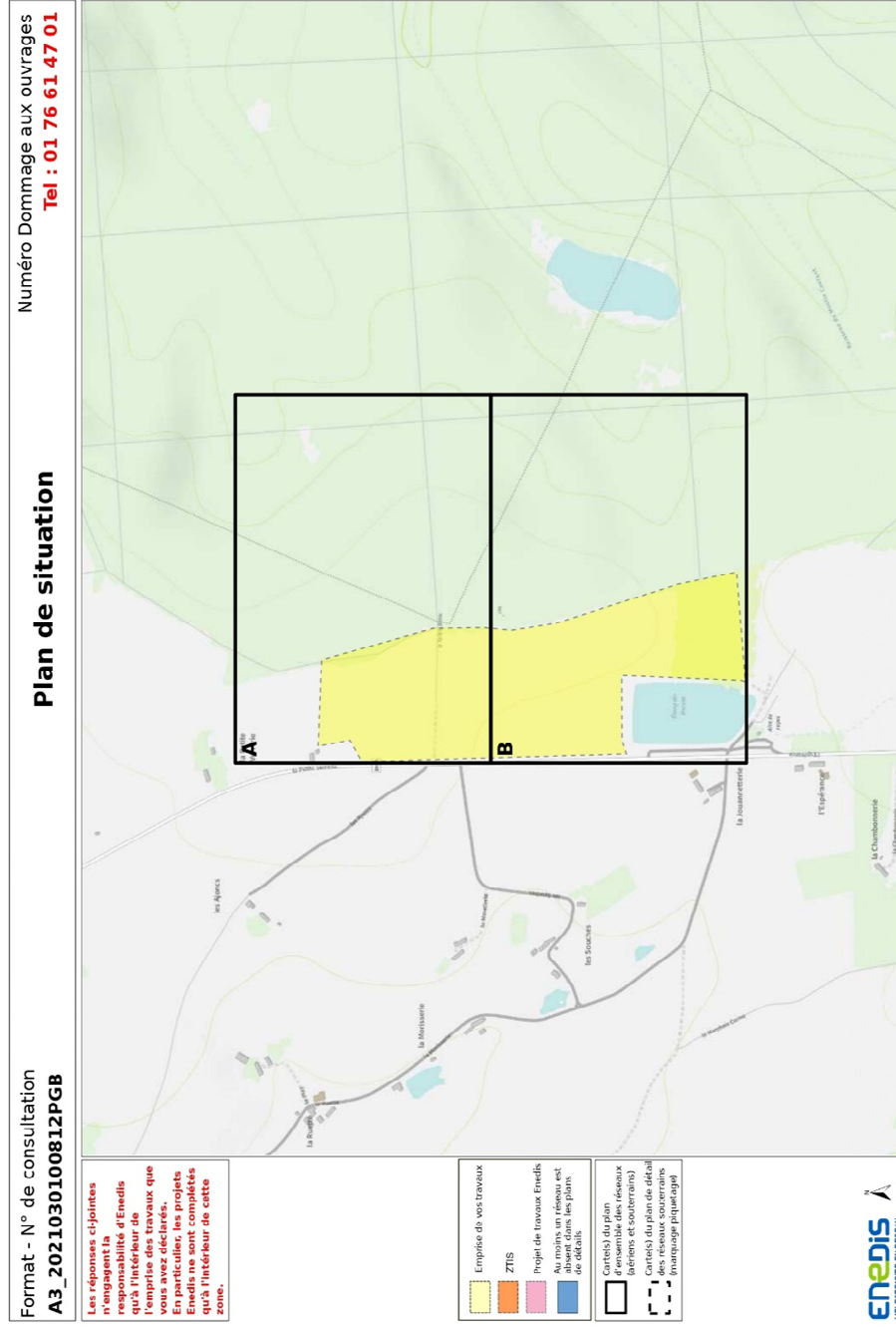
**Attention !**

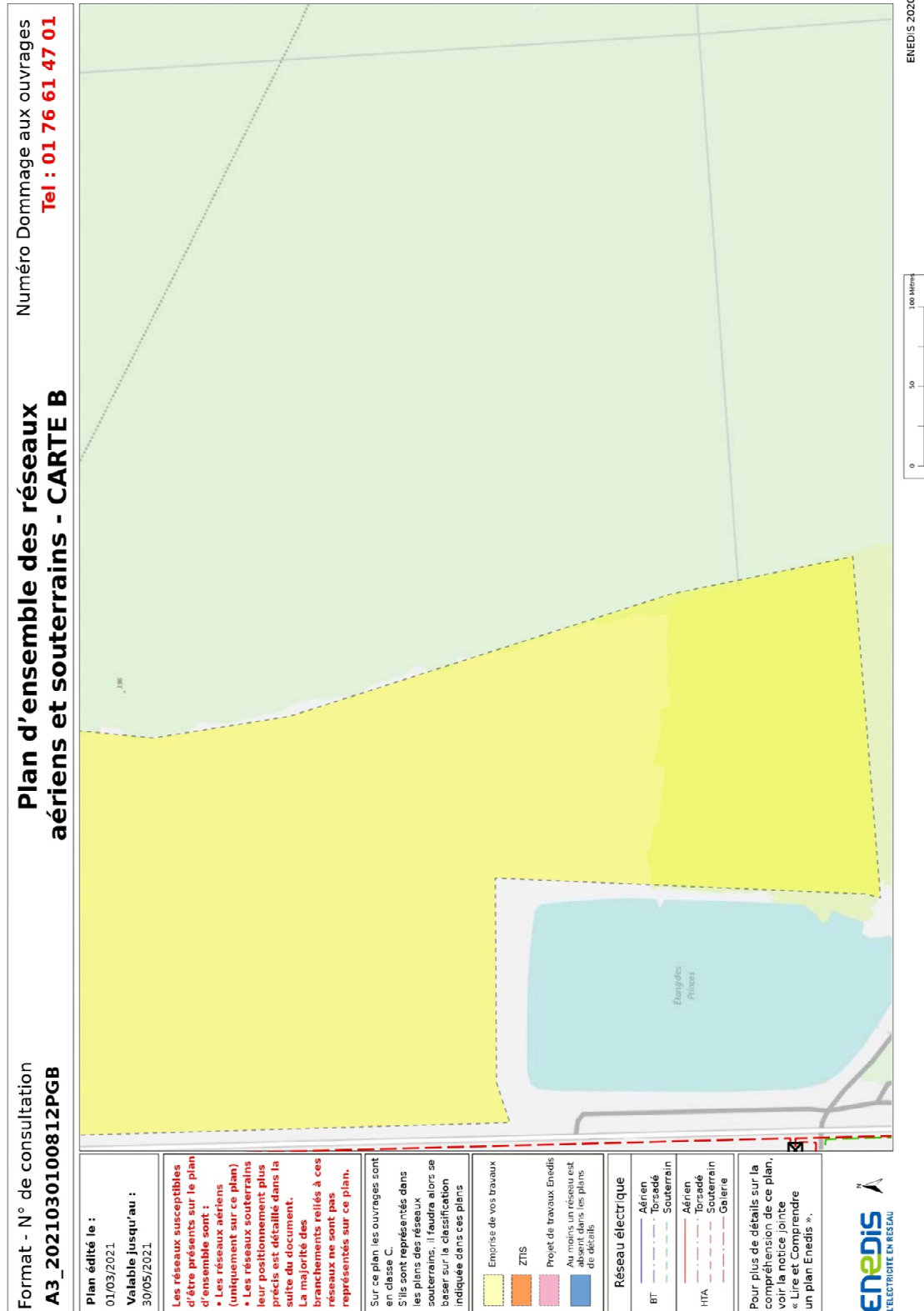
Conformément au fascicule 2 « Guide technique » de la réglementation « DT-DICT », pour réaliser des travaux en zone d'incertitude sur la position des ouvrages Enedis (parties hautes sur les images), il est nécessaire d'utiliser une technique manuelle non agressive dite « technique douce ».

- Fuseau d'incertitude classe A ≤ 50cm
- Fuseau d'incertitude classe B ≤ 1m50
- Fuseau d'incertitude classe C > 1m50

**Éléments composant les plans de détail**







Service qui délivre le document

ENEDIS-DRCE-CENTRE  
DT DICT DR CENTRE  
CS 30640 ORMES  
Chemin de l'allée

**ENEDIS**  
L'ÉLECTRICITÉ EN RÉSEAU

45146 ST JEAN DE LA RUELLE CEDEX  
France  
Tél : +33238803680 Fax : +33344625400

COMMENTAIRES IMPORTANTS  
ASSOCIÉS AU DOCUMENT N°  
2109011386.210902RDT03

**Veillez prendre en compte les commentaires suivants :**

**IMPRESSION DES PLANS JOINTS AU BON FORMAT:**

les plans PDF qui vous sont adressés sont multi formats. Ils sont indiqués sur chaque page. Pour conserver les échelles et avoir une bonne lecture des plans 1/200ème, il vous faut imprimer chaque page au bon format.

**Assurez vous**

**qu'aucune mise à l'échelle automatique n'est activée dans votre gestionnaire d'impression.**

Responsable : COCU ALEXIS

Tél :

Date : 01/03/2021

Signature :

(Commentaires\_V5\_3\_V1.0)

PROTYS.fr 2109011386.210902RDT03 - BAUDRES 36110 - 2021030100812PGB

9/9



Zone 2 ENEDIS



**Récépissé de DT**  
**Récépissé de DICT**  
Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement  
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail  
(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)



Destinataire

- Récépissé de DT  
 Récépissé de DICT  
 Récépissé de DT/DICT  
conjointe

Dénomination : KALLICEO  
Complément / Service : 10 Parc Club du Milénaire  
Numéro / Voie : 1025 avenue Henri Becquerel  
Code postal / Commune : 34000 MONTPELLIER  
Pays : France

N° consultation du téléservice : 2021030100837PHA	<b>Coordonnées de l'exploitant :</b>
Référence de l'exploitant : 2109011386_210902RDT05	Raison sociale : ENEDIS-DRCCN-CENTRE
N° d'affaire du déclarant : 02	Personne à contacter : LEFEVRE Marjolaine
Personne à contacter (déclarant) :	Numéro / Voie : Chemin de l'allée
Date de réception de la déclaration : 01/03/2021	Lieu-dit / BP :
Commune principale des travaux : 36110 BAUDRES	Code Postal / Commune : 45146 ST JEAN DE LA RUELLE C
Adresse des travaux prévus :	Tél. : +33238803680 Fax :

Eléments généraux de réponse

- Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :  
 Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : \_\_\_\_\_ m  
 Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : EL (voir liste des catégories au verso)

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

- Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois :  
 Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.  
Veuillez contacter notre représentant : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_  
NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

- Plans joints : Références : Plans joints Echelle : \_\_\_\_\_ Date d'édition : \_\_\_\_\_ Sensible :  Prof. régl. mini : 65 cm Matériau réseau : \_\_\_\_\_  
NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.  
 Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage :  Date retenue d'un commun accord : \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_  
ou  Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : \_\_\_\_\_)  
 Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.  
 (cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) ;  
 Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement ;  
(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint. (2) pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur [www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr](http://www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr)  
Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :  
**Des branchements sans affleurants et/ou aéro souterrain sont susceptibles d'être dans l'emprise des travaux déclarés.**  
Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : Chapitre 3.1, 6.1 et 6.2 du guide (Fascicule 2)  
Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, indiquez si la mise hors tension est :  possible  impossible  
Mesures de sécurité à mettre en œuvre : **Vous devez avant le début des travaux évaluer les distances d'approche aux réseaux, le cas échéant vous reporter aux recommandations techniques d'Enedis ci-jointe.**  
Dispositifs importants pour la sécurité :

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0176614701  
Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : SDIS de l'Indre 0254252100

Responsable du dossier

Nom : LEFEVRE Marjolaine  
Désignation du service : DT DICT DR CENTRE  
Tél. : \_\_\_\_\_

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom : LEFEVRE Marjolaine  
Signature : \_\_\_\_\_  
Date : 01/03/2021 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 3



TRAVAUX A PROXIMITE DE LIGNES  
CANALISATIONS ET OUVRAGES ELECTRIQUES  
RECOMMANDATIONS TECHNIQUES ET DE SECURITE

Conditions pour déterminer si les travaux sont situés à proximité d'ouvrages Electriques

- Pour Enedis, les travaux sont considérés à proximité d'ouvrages électriques lorsque :
- ils sont situés à moins de 3 mètres de lignes électriques aériennes de tension inférieure à 50 000 volts ;
  - ils sont situés à moins de 1,5 mètre de lignes électriques souterraines, quelle que soit la tension.

ATTENTION

- Pour la détermination des distances entre les "travaux" et l'ouvrage électrique, il doit être tenu compte :
- des mouvements, déplacements, balancements, fouettements (notamment en cas de rupture éventuelle d'un organe) ;
  - des engins ou de chutes possibles des engins utilisés pour les travaux ;
  - des mouvements, mêmes accidentels, des charges manipulées et de leur encombrement ;
  - des mouvements, déplacements et balancements des câbles des lignes aériennes.

Principes de prévention des travaux à proximité d'ouvrages électriques

Si les travaux sont situés à proximité d'ouvrages électriques, comme précisé ci-dessus, vous devez respecter les prescriptions des articles R 4534-107 à R 4534-130 du code du travail.

- 1- Compte tenu qu'Enedis est placé dans l'obligation impérieuse de limiter les mises hors tension aux cas indispensables pour assurer la continuité de l'alimentation électrique, compte tenu également du nombre important de travaux effectués à proximité des ouvrages électriques et de leur durée, votre chantier pourra se dérouler en présence de câbles sous tension. Dans ce cas, **en accord avec le chargé d'exploitation avant le début des travaux**, vous mettrez en œuvre l'une ou plusieurs des mesures de sécurité suivantes :
- avoir dégagé l'ouvrage exclusivement par sondage manuel ;
  - avoir balisé la canalisation souterraine et fait surveiller le personnel par une personne compétente ;
  - avoir balisé les emplacements à occuper, les itinéraires à suivre pour les engins de terrassement, de transport, de levage ou de manutention ;
  - avoir délimité matériellement la zone de travail dans tous les plans par une signalisation très visible et fait surveiller le personnel par une personne compétente ;
  - avoir placé des obstacles efficaces pour mettre l'installation hors d'atteinte ;
  - avoir fait procéder à une isolation efficace des parties sous tension par le chargé d'exploitation ou par une entreprise qualifiée en accord avec le chargé d'exploitation ;
  - avoir protégé contre le rayonnement solaire les réseaux souterrains mis à l'air libre et faire en sorte de ne pas les déplacer, ni de marcher dessus ;
  - appliquer des prescriptions spécifiques données par le chargé d'exploitation.

- 2- Si toutefois après échange avec l'Exploitant vos travaux sont incompatibles avec le maintien sous tension des réseaux, nous procéderons à une étude complémentaire et éventuellement à la mise en œuvre de la solution trouvée (sous réserve que cela n'impacte pas le réseau et les clients). Vous devrez par ailleurs avoir obtenu du chargé d'exploitation un Certificat pour Tiers pour l'ouvrage concerné avant de débiter vos travaux.






**En cas de dommages aux ouvrages appelez le 01 76 61 47 01 et uniquement dans ce cas  
NE JAMAIS APPROCHER UN OUVRAGE ENDOMMAGE**

**Recommandation par rapport aux distances d'approche**

Pour des raisons impérieuses de sécurité liées à la continuité de service la mise hors tension conformément à la réglementation n'est pas souhaitable.

Merci de vous référer au(x) plan(s) de masse pour identifier les réseaux en présence afin d'adapter la mise en œuvre de vos travaux par rapport aux distances d'approche et suivant les recommandations ci-dessous.

**⚠ Mesures de sécurité à mettre en œuvre ⚠**

Nature	Niveau de tension	Symbologie	Recommandation
Souterrain	HTA		Certains de nos ouvrages souterrains ne sont pas alertés par un grillage avertisseur qui ne saurait constituer à lui seul un facteur d'alerte de proximité. Vous devrez approcher l'ouvrage exclusivement par sondage manuel sans le toucher.
	BT		
Aérien	BT Nu		Nous devons procéder à une protection du réseau basse tension, nous vous ferons parvenir un devis et les délais de mise en œuvre.
	BT Torsadé		Vous devez veillez à ne pas toucher les canalisations aériennes isolées qui sont dans l'emprise de votre chantier.
	HTA Nu HTA Torsadé		Votre chantier ne peut pas se dérouler dans les conditions que vous aviez envisagées, les distances indiquées dans votre déclaration ne sont pas compatibles avec la sécurité des intervenants.

## La légende des plans d'ensemble Enedis

### Postes électriques

- Poste Source
- Distribution Publique
- Client HTA
- Client HTA - Production
- DP - Client HTA
- DP - Client HTA - Production
- DP - Production
- Production
- Répartition
- Transformation HTA/HTA

### Appareils de coupure aériens

- IACM-Interrupteur non télécommandé
- IAT-Interrupteur télécommandé
- IACT-Interrupteur, Ouverture en creux de tension
- Disjoncteur
- Sectionneur
- Parafoudre

### Jonctions et connexions

- Capuchon BT souterrain
- Capuchon BT aérien
- Remontées aéro-souterraines

### Emergences BT

- Coupure
- Fausse Coupure
- Sectionnement
- ADC
- Boite de coupure
- Boite de coupure 3 D
- Boite de coupure 4 D
- Boite coupe circuit
- RM BT
- Coupure rapide, En exploitation
- Coupure rapide, Hors exploitation

### Clients BT

- Producteur

### Les réseaux

BT en exploitation	BT hors exploitation	HTA en exploitation	HTA hors exploitation
Aérien	Aérien	Aérien	Aérien
Torsadé	Torsadé	Torsadé	Torsadé
Souterrain	Souterrain	Souterrain	Souterrain
		Galerie	Galerie

## L'échelle de représentation

Echelle	Sur plan	Sur terrain
1/200 <sup>e</sup>	1 cm	2 m
1/2000 <sup>e</sup>	1 cm	20 m
1/10000 <sup>e</sup>	1 cm	100 m

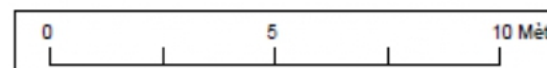
L'impression est susceptible de modifier l'échelle des plans.  
Il faut veiller à imprimer en « taille réelle ».

Sur les plans de détail (1/200<sup>e</sup>) imprimés à l'échelle, 1 cm papier équiv  
à 2 m sur le terrain.



**Attention !**

Il est impératif de vérifier l'échelle du plan remis  
grâce à l'échelle graduée indiquée sous la carte.



## La légende des plans de détail Enedis

### Ouvrages et classes de précision

	HTA	BT	Branchement
<b>Classe A</b> Incertitude maximale est inférieure ou égale à 0,50 m	<p>Reseau HTA classe A</p> <p>Reseau HTA classe A inf.</p>	<p>Reseau BT classe A</p> <p>Reseau BT classe A inf.</p>	<p>Branchement BT classe A</p>
<b>Classe B</b> Incertitude maximale est supérieure à classe A et inf. ou égale à 1,50 m (1 m pour les branchements)	<p>Reseau HTA classe B</p> <p>Reseau HTA classe B inf.</p>	<p>Reseau BT classe B</p> <p>Reseau BT classe B inf.</p>	<p>Branchement BT classe B</p>
<b>Classe C</b> Incertitude maximale est supérieure à 1,50 m (1 m pour les branchements)	<p>Reseau HTA classe C</p> <p>Reseau HTA classe C inf.</p> <p>Tracé incertain</p>	<p>Reseau BT classe C</p> <p>Reseau BT classe C</p> <p>Tracé incertain</p>	<p>Branchement BT classe C</p> <p>Tracé incertain</p>
<b>Réseau abandonné</b>	Reseau HTA Aban.	Reseau BT Aban.	Branchement Aban

**Fourreaux et protections**

Fourreau plein HTA    Fourreau plein BT    Fourreau vide    Fourreau

Dans un rayon de 5m autour des postes de transformation HTA/BT, la détection non intrusive des réseaux électriques ne permet pas d'atteindre la classe A du fait de la trop grande densité de réseaux



**Attention !**

Conformément au fascicule 2 « Guide technique » de la réglementation « DT-DICT », pour réaliser des travaux en zone d'incertitude sur la position des ouvrages Enedis (parties hachurées sur les images), il est nécessaire d'utiliser une technique manuelle non agressive dite « technique douce ».

### Affleurants et objets princ

HTA	BT
Dérivation gauche	Dérivation gau
Dérivation droite	Dérivation droit
Bout perdu	Bout perdu
Remontée aérienne	Remontée aéri
Noeud topo HTA	Noeud topo BT
Jonction	Jonction
Armoire électrique	Armoire electri
Mise à la terre HTA	Mise à la terre H
	Coffret REM BT
	Coffret électriq
	BST (Boîte sou

### Fond de plan vecteur

Bâtiment	Bordure trottoir
Mur	Limite chaussée
Entrée sortante avec seuil	Entrée sorta
Poteau EDF	Avaloir simp
Poteau PTT	Avaloir visit
Poteau EDF candélabre	Grille d'aval
Poteau candélabre	Plaque c'og
Pylône EDF	Plaque PTT
Arbre	Plaque PTT

### Éléments composant les plans de détail

